



## Hausse du prix du gaz et renforcement des aides : la pompe à chaleur devient rentable en 7 ans et s'autofinance dès le 1<sup>er</sup> mois

Le gouvernement vient de publier, ce jeudi 23 avril, son plan d'électrification des usages, avec un objectif clair : **sortir de la dépendance aux énergies fossiles, dont les prix flambent depuis le début du conflit au Moyen-Orient**. La pompe à chaleur est un levier central de cette stratégie. Le plan prévoit notamment l'installation d'**un million de pompes à chaleur d'ici 2030** et la mise en place d'un équivalent du **leasing social** pour les pompes à chaleur.

Il est en effet urgent d'agir pour protéger à la fois le **pouvoir d'achat des Français et atteindre les objectifs de décarbonation** pour le secteur du bâtiment, qui visent une réduction de moitié des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.

Dans ce contexte, la pompe à chaleur, qui permet de diviser sa consommation d'énergie par trois et sa facture d'énergie par deux d'après l'ADEME, est de loin la solution la plus performante. En **seulement six ans, le prix du kWh de gaz a presque triplé, tandis que les aides à l'installation d'une pompe à chaleur ont été massivement revalorisées pour toutes les catégories de revenus**. Pour un ménage aux revenus intermédiaires, le temps de retour sur investissement est ainsi passé de 10,5 ans en mai 2025 à 6,7 ans en mai 2026. Pour un ménage aux revenus très modestes, le retour sur investissement a été réduit de 7,5 à 2,5 ans sur la même période.

Par ailleurs, grâce à l'**éco-prêt à taux zéro**, un foyer chauffé au gaz peut désormais financer l'installation d'une pompe à chaleur sans aucun apport. **Les économies réalisées sur la facture d'énergie couvrent directement les mensualités du prêt**.

### En seulement 6 ans, la facture de gaz des Français a plus que doublé

Le plan d'électrification présenté le 10 avril par le gouvernement place la pompe à chaleur au cœur de la transition énergétique des logements :

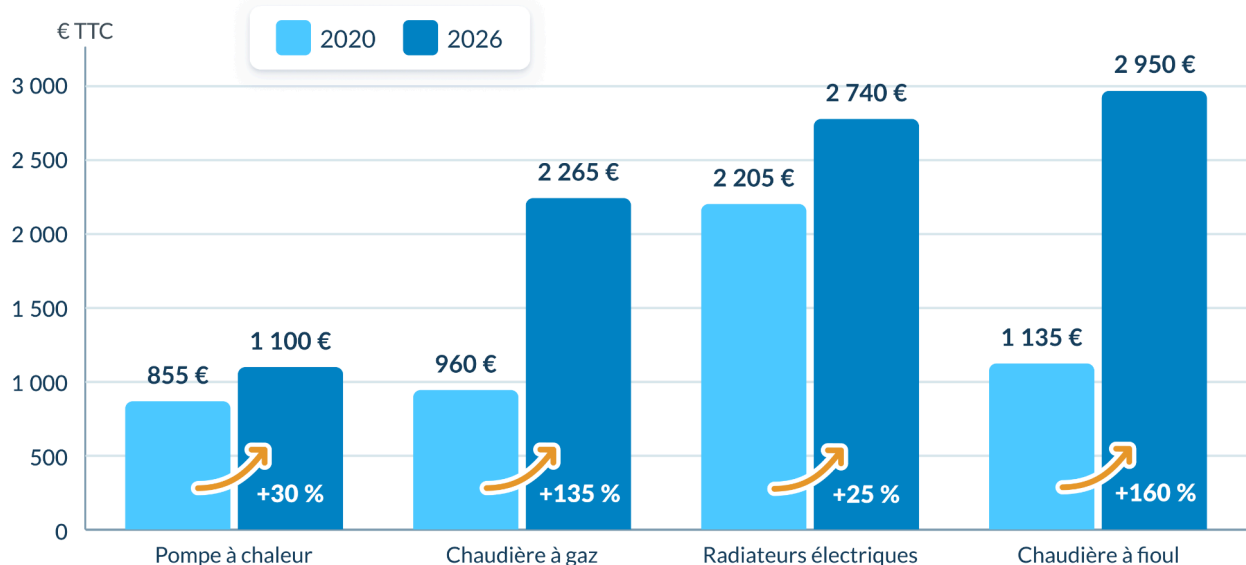
- objectif d'un million de pompes à chaleur installées en 2030 ;
- mise en place d'un leasing social sur les pompes à chaleur ;
- interdiction des chaudières à gaz dans tous les bâtiments neufs, y compris collectifs, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2027.

Cette ambition politique répond aux difficultés que subissent des millions de ménages confrontés à des factures d'énergie exponentielles.

**Les 10,3 millions de foyers français chauffés au gaz ont vu leur facture multipliée par plus de deux en seulement 6 ans. Entre mai 2020 et mai 2026, la facture annuelle d'un foyer de quatre personnes chauffé au gaz est passée de 960 € à 2 265 €, soit une hausse de 135 %.** Les 2,6 millions de foyers

chauffés au fioul sont encore plus exposés, avec une facture annuelle passée de 1 135 € à 2 950 € pour le même foyer type sur la même période, soit une hausse de 160 %<sup>1</sup>.

## Évolution des factures d'énergie entre 2020 et 2026 selon les modes de chauffage



Évolution entre mai 2020 et mai 2026, prenant en compte l'amortissement sur 20 ans du système de chauffage, le prix du kWh et l'abonnement mensuel TTC. Pour un foyer type de 4 personnes, habitant une maison de 130 m<sup>2</sup> à Amiens, moyennement isolée (DPE D) et consommant 13 000 kWh de chauffage par an.



Au total, près de 13 millions de foyers français sont directement concernés par cette hausse des factures. **Le chauffage représentant entre 60 % et 70 % de la facture d'énergie** d'un foyer, le choix du bon mode de chauffage constitue le principal levier d'action sur ces dépenses.

En parallèle, portée par un parc nucléaire fonctionnel et le développement des énergies renouvelables, l'électricité française est abondante et peu carbonée. **Le tarif réglementé de vente de l'électricité est resté stable en février 2026 après une baisse de 15 % en février 2025**, et les meilleures offres de marché affichent aujourd'hui jusqu'à 20 % de réduction par rapport au tarif réglementé.

Dans ce contexte, la pompe à chaleur, alimentée à l'électricité et peu énergivore (3 kWh de chaleur produite pour 1 kWh d'électricité consommée) apparaît comme la solution la plus économique. **En mai 2026, la facture annuelle d'énergie d'un foyer type de quatre personnes chauffé avec une pompe à chaleur air-eau est deux fois moindre que celle d'un foyer identique chauffé au gaz (1 100 € vs. 2 265 €).**

<sup>1</sup> Le profil de référence utilisé pour l'ensemble des simulations présentées dans ce communiqué est celui d'un foyer type de 4 personnes, aux revenus intermédiaires, habitant une maison de 130 m<sup>2</sup> à Amiens, moyennement isolée (DPE D) et consommant 13 000 kWh par an. Le calcul intègre le prix du kWh et l'abonnement mensuel TTC du prix repère de vente de gaz.

Nous retenons comme référence pour 2026 le prix repère de vente du gaz de mai 2026, dans un contexte marqué par une tendance haussière des prix du gaz, liée aux tensions géopolitiques et à la baisse structurelle de la consommation de gaz en France (qui entraîne une augmentation des coûts d'entretien du réseau de gaz).

La pompe à chaleur répond ainsi à trois enjeux majeurs : pouvoir d'achat, souveraineté énergétique et décarbonation.

## La pompe à chaleur a gagné 4 ans de rentabilité en un an

La rentabilité de la pompe à chaleur a augmenté sous l'effet de trois facteurs :

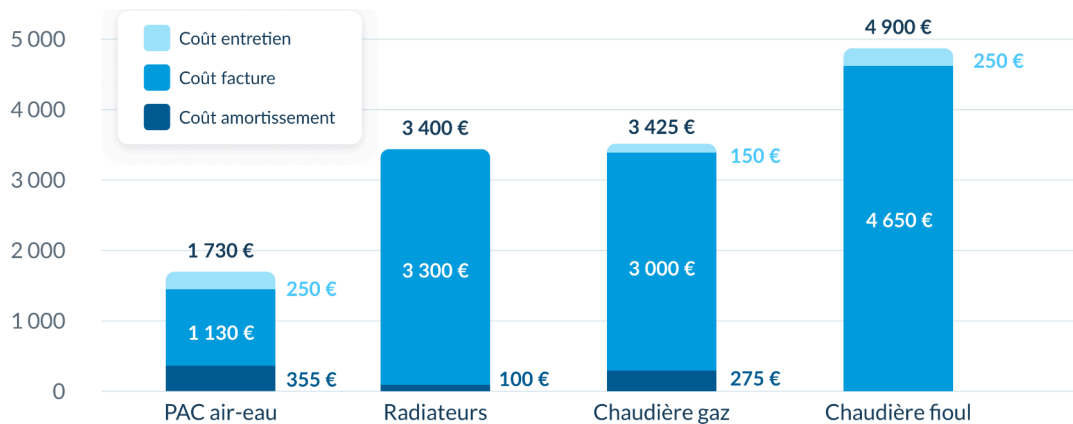
- **La hausse du prix du gaz : le prix repère de vente du gaz a presque triplé en 6 ans**, passant de 0,0466 € à 0,1256 € par kWh TTC entre mai 2020 et mai 2026, soit une hausse de 170 %.
- **La hausse des aides : les CEE ont été revalorisées en octobre 2025 pour tous les ménages** : +2 500 € pour les ménages aux revenus supérieurs, +1 700 € pour les ménages aux revenus intermédiaires, + 1 000 € pour les ménages aux revenus modestes, + 1 800 € pour les ménages aux revenus très modestes.

Aides pompes à chaleur air-eau en mai 2026				
Revenus	Très modestes	Modestes	Intermédiaires	Supérieurs
MaPrimeRénov'	5 000 €	4 000 €	3 000 €	/
CEE	5 800 €	5 000 €	4 200 €	4 980 €
Total	10 800 €	9 000 €	7 200 €	4 980 €

- **La stabilité du prix de l'électricité** en février 2026, après une baisse de 15 % du tarif réglementé de vente en février 2025.

Dans ce contexte, **se chauffer au gaz coûte deux fois plus cher que se chauffer avec une pompe à chaleur**. Pour un ménage type, le coût annuel total du mode de chauffage (intégrant prix du kWh et prix de l'abonnement TTC, rendement de l'équipement, son amortissement sur 20 ans et son coût d'entretien) atteint **1 730 € avec une pompe à chaleur**, et **3 400 € avec une chaudière à gaz**.

## Coût annuel des différents modes de chauffage en mai 2026



*Foyer type de 4 personnes, aux revenus intermédiaires, habitant une maison de 130 m<sup>2</sup> à Amiens, moyennement isolée (DPE D) et consommant 13 000 kWh de chauffage par an. Le coût de la facture d'énergie intègre le prix du kWh et de l'abonnement TTC. La pompe à chaleur air-eau installée a bénéficié de 7 200 € d'aides sur un coût initial de 14 325 €.*



De plus, sous l'effet de la hausse des prix du gaz et du renforcement des aides, **le temps de retour sur investissement de la pompe à chaleur s'est encore réduit : 4 ans gagnés** en moyenne entre mai 2025 et mai 2026.

Prenons l'exemple d'un foyer de quatre personnes aux revenus intermédiaires, occupant une maison de 130 m<sup>2</sup> à Amiens, avec une consommation de chauffage annuelle de 13 000 kWh. Ce foyer remplace sa chaudière à gaz par **une pompe à chaleur air-eau d'un coût initial de 14 300 €, mais paie seulement 7 120 € de reste à charge après déduction des aides. Son installation est rentabilisée en 6,7 ans en mai 2026, contre 10,5 ans un an plus tôt.** Il réalise 1 060 € d'économies annuelles sur sa facture de chauffage.

## Évolution de la rentabilité de l'installation d'une pompe à chaleur air-eau entre 2025 et 2026 pour un foyer aux revenus intermédiaires

- Revenus intermédiaire
- 4 personnes
- Maison de 130 m<sup>2</sup>
- Amiens
- DPE D

- Consommation de chauffage : 13 000 kWh
- Pompe à chaleur (PAC) installée : air-eau chauffage et eau chaude 12 kW
- Coût installation avant les aides : 14 320 €



hello watt

	Mai 2025	Mai 2026
Coût PAC après aides	8 820 €	7 120 €
Facture gaz annuelle	2 200 €	2 410 €
Facture PAC annuelle	1 360 €	1 350 €
Economies par an PAC vs. gaz	840 €	1 060 €
Rentabilisé en...	10,5 ans	7 ans

€ 3,5 années de rentabilité gagnées en un an !

Pour ce même profil avec des **revenus modestes**, le niveau d'aide réduit le reste à charge à 5 320 €. Le temps de retour sur investissement est ainsi ramené à **5 ans en mai 2026**, contre **7,5 ans un an auparavant**.

## Évolution de la rentabilité de l'installation d'une pompe à chaleur air-eau entre 2025 et 2026 pour un foyer aux revenus modestes

- Revenus modestes
- 4 personnes
- Maison de 130 m<sup>2</sup>
- Amiens
- DPE D

- Consommation de chauffage : 13 000 kWh
- Pompe à chaleur (PAC) installée : air-eau chauffage et eau chaude 12 kW
- Coût installation avant les aides : 14 320 €



hello watt

	Mai 2025	Mai 2026
Coût PAC après aides	6 320 €	5 320 €
Facture gaz annuelle	2 200 €	2 410 €
Facture PAC annuelle	1 360 €	1 350 €
Economies par an PAC vs. gaz	840 €	1 060 €
Rentabilisé en...	7,5 ans	5 ans

€ 2,5 années de rentabilité gagnées en un an !

Enfin, il ne faut pas oublier que l'installation d'une pompe à chaleur améliore la **performance énergétique du logement de 2 classes DPE en moyenne**, ce qui augmente également sa valeur immobilière. Sous cet angle, le retour sur investissement est souvent immédiat.

« La crise de l'énergie que nous traversons aujourd'hui n'a rien à voir avec celle de 2022 : c'est une crise du fioul et du gaz, tandis que l'électricité reste à un prix abordable, contrairement à 2022 où la moitié du parc nucléaire était à l'arrêt. Il est donc plus pertinent que jamais de se détourner du gaz, dont le prix a presque triplé en six ans, au profit de la pompe à chaleur, électrique, économique et très aidée. »

**Pierre-François Morin, directeur de l'activité rénovation énergétique chez Hello Watt**

## Installer une pompe à chaleur : une solution qui s'autofinance déjà dès le premier mois, sans attendre la mise en place d'un leasing social

Dans son plan d'électrification des usages, le gouvernement a annoncé la mise en place d'un . dispositif inspiré du leasing social pour accélérer le déploiement des pompes à chaleur. Cette offre, qui passera par un appel à projets, vise à **permettre, dès l'automne 2026, à des ménages modestes équipés de systèmes de chauffage carbonés d'installer une pompe à chaleur, financée sous forme de mensualités étalées sur trois ans.**

Cette initiative va dans le bon sens, mais **des solutions permettent d'ores et déjà de financer sa pompe à chaleur dans des conditions équivalentes.**

La première consiste à **déduire directement les aides du devis, afin de ne régler que le reste à charge.** Proposée par certains acteurs, comme Hello Watt, c'est un point clé pour faciliter l'accès à la pompe à chaleur.

La deuxième est **l'éco-prêt à taux zéro, qui répond déjà aux objectifs d'un leasing social.** Disponible pour les pompes à chaleur air-eau depuis sa création en 2009, ce prêt à taux zéro permet de financer jusqu'à 15 000 € de travaux de rénovation énergétique, avec un remboursement étalé sur 15 ans.

Avec un éco-PTZ, un foyer peut aujourd'hui **installer une pompe à chaleur sans apport initial et en financer le coût avec les économies réalisées sur sa facture d'énergie, supérieures au montant de ses mensualités.**

En mai 2026, pour un foyer type de quatre personnes aux revenus intermédiaires, une installation à 7 125 € (après déduction des aides) se rembourse avec une **mensualité de 59 € sur 10 ans, à mettre en face des 89 € d'économies mensuelles. Le gain est immédiat, avec 30 € d'économies dès le premier mois, soit 360 € la première année.**

## Pompe à chaleur financée par un éco-PTZ : le prêt est remboursé par les économies

	Revenus intermédiaires		Revenus modestes	
	Mai 2025	Mai 2026	Mai 2025	Mai 2026
Reste à charge après déduction des aides	8 825 €	7 125 €	6 325 €	5 325 €
Mensualités éco-PTZ sur 10 ans	74 €	59 €	53 €	44 €
Facture gaz annuelle (+maintenance)	2 205 €	2 415 €	2 205 €	2 415 €
Facture PAC annuelle (+maintenance)	1 362 €	1 350 €	1 362 €	1 350 €
Economies par an PAC vs. Gaz	842 €	1 065 €	842 €	1 065 €
Economies par mois PAC vs. Gaz	70 €	89 €	70 €	89 €
Gain net après paiement de la mensualité	-3,3 €	29,4 €	17,5 €	44,4 €

- Pour un foyer type de 4 personnes, habitant une maison de 130 m<sup>2</sup> à Amiens, moyennement isolée (DPE D) et consommant 13 000 kWh par an.
- Pompe à chaleur air-eau chauffage et eau chaude 12 kW à 14 325 € avant les aides.
- La facture annuelle intègre les coûts de maintenance.



### Six conseils avant d'installer sa pompe à chaleur

Les données recueillies par Hello Watt confirment que les pompes à chaleur tiennent leur promesse en matière de réduction de la consommation d'énergie. Hello Watt a analysé **23 logements ayant installé une pompe à chaleur en remplacement d'une chaudière à gaz**, transmettant quotidiennement leurs données de consommation à l'application Hello Watt et disposant a minima de 12 mois de consommation avant et après les travaux. **La consommation d'énergie de cet échantillon a diminué en moyenne de 62 %**, ce qui est cohérent avec les ordres de grandeur observés par l'ADEME.

Néanmoins, on relève de **fortes disparités selon les installations : elles s'expliquent par la qualité de la pose, mais aussi du réglage des appareils**. Il est important de suivre plusieurs recommandations pour s'assurer d'avoir une installation performante.

#### 1. Demander plusieurs devis

Comme pour tout type de travaux, Hello Watt conseille de **faire établir plusieurs devis, au minimum trois**, pour pouvoir comparer les prestations des entreprises : prix, qualité du matériel proposé et dimensionnement de la pompe à chaleur. Il est important de garder en tête qu'**une fois signé, un devis a valeur de contrat commercial et engage le signataire**.

Par ailleurs, il ne faut **signer aucun devis avant d'effectuer les demandes d'aides** auprès de l'État (MaPrimeRénov', CEE, éco-prêt à taux zéro).

## 2. Vérifier le bon dimensionnement

Il est essentiel de s'assurer du **bon dimensionnement de la pompe à chaleur en demandant à l'installateur l'étude thermique** ayant servi à l'établir. L'étude thermique repose sur plusieurs paramètres, notamment le volume du logement à chauffer, la qualité de son isolation de la maison ainsi que les besoins en chauffage et eau chaude sanitaire des occupants.

Une pompe à chaleur sous-dimensionnée ne permet d'atteindre un niveau de confort satisfaisant et s'use prématurément, tandis qu'un équipement surdimensionné s'arrêtera fréquemment, ce qui accélèrera également son usure.

## 3. Vérifier la fiabilité de l'installateur

Il est important de choisir un installateur fiable, capable d'assurer le suivi de l'installation dans la durée, y compris plusieurs années après les travaux. **Le recours à un installateur certifié RGE (reconnu garant de l'environnement) constitue à la fois un gage de qualité et une condition obligatoire pour bénéficier des aides financières** (MaPrimeRénov', CEE, éco-prêt à taux zéro et TVA à taux réduit). La qualification QualiPAC est un plus. Hello Watt conseille également de consulter les avis clients de l'entreprise.

## 4. Choisir la bonne marque

La puissance et le rendement d'une pompe à chaleur varient d'une marque à l'autre et **toutes les marques ne se valent pas**. Hello Watt conseille de choisir des marques de référence, fabriquées en Europe, et de consulter le coefficient de performance (COP) et le coefficient de performance saisonnier (SCOP) des différents modèles.

## 5. Attention aux escroqueries et à la vente en porte-à-porte

Les offres à 1 €, disponibles sous conditions de ressources il y a quelques années, sont aujourd'hui à fuir : elles cachent des crédits à des taux très élevés ou des travaux bâclés.

Depuis 2020, **le démarchage téléphonique est illégal dans le secteur de la rénovation énergétique**. Tout appel non sollicité proposant l'installation d'une pompe à chaleur est très probablement une escroquerie.

Le démarchage à domicile est autorisé, mais il comporte des risques. Il est conseillé de **ne rien signer le jour même et de ne verser aucun acompte**. Dans le cas d'une vente conclue lors d'un démarchage à domicile, les particuliers disposent d'un délai légal de rétractation de 14 jours.

## 6. Choisir une pompe à chaleur pilotable

Les pompes à chaleur connectées et pilotables depuis un smartphone sont **plus simples à paramétrer au quotidien et permettent de faire plus d'économies d'énergie**. Elles peuvent également être intégrées à des programmes de flexibilité électrique en hiver, en adaptant automatiquement la température de consigne lors des pics de consommation, et donc générer des gains supplémentaires.

## À propos d'Hello Watt

**Hello Watt réduit la facture d'énergie des particuliers** en accélérant la décarbonation et l'électrification des logements.

Avec plus de **2 millions de téléchargements**, l'application Hello Watt permet à chaque ménage de mesurer, comprendre et maîtriser sa consommation, tout en bénéficiant des meilleures offres d'énergie du marché.

Partout en France, Hello Watt installe des **panneaux solaires, batteries, pompes à chaleur, et bornes de recharge**, pilotés par l'application Hello Watt pour maximiser les économies réalisées.

Portée par une équipe de plus de 250 personnes passionnées, Hello Watt rend **l'énergie plus simple, plus accessible et plus intelligente**. Nous redonnons aux particuliers le contrôle de leur consommation, en France comme en Europe.

[presse@hellowatt.fr](mailto:presse@hellowatt.fr)